

# Ordonnance tarifaire pour l'évacuation des eaux usées

de la commune mixte de

**VALBIRSE** 

Vu les articles 28 et suivants du règlement concernant l'évacuation des eaux usées, le Conseil communal édicte la présente ordonnance.

## **Ordonnance Tarifaire**

# Taxes uniques de raccordement

### Article 1

a) La taxe de raccordement due pour le déversement des eaux résiduaires applicable à tout bâtiment ou à toute installation raccordée est facturée sur la base des unités de raccordement (UR) :

1 à 50 UR	fr. 310.00
51 à 100 UR	fr. 210.00
101 à 300 UR	fr. 160.00
301 UR et plus	fr. 120.00

b) La taxe de raccordement due pour le déversement d'eaux pluviales s'élève à fr. 10.00 par m² de surface drainée.

Taxe annuelle de base et d'eaux pluviales

### Article 2

La taxe annuelle se détermine en fonction de la consommation d'eau exprimée en m<sup>3</sup>, calculée sur une base annuelle (365 jours), selon la grille suivante :

9	
Consommation en m <sup>3</sup>	Taxe annuelle
0 à 24.99	120.00
25 à 49.99	135.00
50 à 74.99	165.00
75 à 99.99	220.00
100 à 124.99	280.00
125 à 149.99	335.00
150 à 174.99	390.00
175 à 199.99	445.00
200 à 224.99	495.00
225 à 249.99	560.00
250 à 274.99	640.00
275 à 299.99	715.00
300 à 349.99	845.00
350 à 399.99	950.00
400 à 449.99	1'060.00

450 à 499.99	1'310.00
500 à 599.99	1'500.00
600 à 699.99	1'800.00
700 à 799.99	2'200.00
800 à 899.99	2'600.00
900 à 1'199.99	3'000.00
1'200 à 1'399.99	3'400.00
1'400 à 1'599.99	3'800.00
1'600 à 1'799.99	4'200.00
1'800 à 1'999.99	4'700.00
2'000 et plus	5'000.00

En cas de vente, d'achat d'un bien ou encore de départ d'un propriétaire, la taxe de base sera calculée au prorata des mois utilisés.

Taxe annuelle de consommation d'eau

### Article 3

La taxe de consommation est de fr. 1.40 par m<sup>3</sup>.

Entrée en vigueur

### Article 4

La présente ordonnance tarifaire entre en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 2017.

Dès son entrée en vigueur, il abroge toutes les dispositions contraires ou antérieures.

Ainsi adoptée par le Conseil municipal lors de sa séance du 20 avril 2017.

Bévilard, le 25 avril 2017

AU/NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Annoni Paolo

Lenweiter Thierry